



Rapport d'activité 2019 - 2020

Table des matières

Rapport du Comité cantonal	
Préambule	3
Rapport d'activités	10
Communication	12
Relations et échanges	20
Instances internes	
Conférence des présidents	25
Associations professionnelles	
AVEP1	26
AVEP2	28
AVES	30
Rythmique-Vaud	32
AVEAC	33
AVEPS	35
ESV	37
AVESAC	40
AAVI	43
Commissions et délégations	
Fondation Jeunesse SPV	44
Rapport du secrétariat général	45

Rapport d'activités du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

Une année si particulière

L'année 2020 restera dans les annales. Malheureusement, pas pour de bonnes raisons. La crise sanitaire qu'a connue le monde, la Suisse et notre canton ce printemps a provoqué un véritable séisme sanitaire, social et économique. Malgré tout, la SPV a continué de jouer son rôle durant cette crise : défendre ses membres et promouvoir une école de qualité même si cette dernière a dû fermer ses portes dès le 16 mars 2020.

Personne n'était préparé à faire du jour au lendemain de « l'enseignement à distance ». Ainsi, dès le début, la SPV a défendu auprès du Département des consignes claires sur ce que devait être l'enseignement durant les semaines de semi-confinement. Sous l'impulsion de la SPV, la publication de recommandations élaborées avec les autres syndicats et l'Association des parents d'élèves en est le meilleur exemple. En parallèle, elle s'est également battue pour le respect absolu des règles sanitaires, seule condition pour entrevoir une sortie de cette crise.

Le 29 mars, la SPV a été la première à prendre des nouvelles des enseignant·e·s. Il était temps de savoir comment allaient les collègues. Ainsi, elle a mené une enquête auprès de ses membres pour faire un état des lieux de la situation liée à la crise sanitaire et organiser la suite de l'action de la SPV notamment afin de les soutenir au mieux. Le 3 avril, elle a publié les résultats de sa première enquête flash. Il en est ressorti que les enseignant·e·s vaudois étaient au front et disponibles pour les élèves, que ce soit dans les services d'accueil scolaire ou pour « l'enseignement à distance ». Durant les deux premières semaines de fermeture des classes, en absence d'outils centralisés, ils ont inventé des stratégies pour transmettre le travail aux élèves et ne souhaitent donc pas qu'on leur impose des outils de communication. Par ailleurs, environ la moitié des répondants au sondage de la SPV ont considéré que les directives du département relatives à ces deux éléments étaient floues. 75% estimaient indispensable d'envoyer, à « au moins un élève », le travail par courrier postal aux familles qui n'avaient pas les outils informatiques nécessaires. Cette enquête a donc également permis de confirmer qu'un « enseignement à distance » exclusivement

prodigué par voie électronique peut notamment accentuer la fracture numérique.

Le 16 avril 2019, la SPV a été la seule organisation en Suisse qui a réagi pour dénoncer l'annonce faite par le Conseil fédéral de la réouverture complète des écoles le 11 mai. Cette position ferme a été suivie quelques jours après par d'autres organisations. Cette intervention a permis qu'un débat s'ouvre, notamment dans la presse romande et alémanique. La SPV reste convaincue que cette détermination a permis que le Conseil fédéral accepte d'accorder de la souplesse aux cantons et que la CIIP décide d'une reprise progressive. Sans la SPV, la rentrée du 11 mai aurait été très probablement différente.

Dès lors, la SPV a salué la « rentrée » progressive qu'elle avait demandée, ce qui constitue une avancée indéniable par rapport à la position initiale du Conseil fédéral. Dans le cadre de cette reprise, la SPV a développé un plan d'action en 10 points pour assurer au maximum la sécurité sanitaire de tous. Ce dernier était articulé autour de trois objectifs : *garantir aux élèves et au personnel scolaire les conditions sanitaires requises ; élaborer des objectifs précis d'un retour à l'école basés sur les aspects humains et pédagogiques ; et prendre en compte les effets du semi-confinement sur les apprentissages des élèves dans le cadre de la rentrée scolaire 2020.*

Trois jours après la reprise du 11 mai, la SPV a envoyé une nouvelle enquête. En effet, la SPV avait exigé des conditions sanitaires cohérentes et applicables dans le monde scolaire. Elle a voulu à nouveau savoir comment s'étaient passés ces premiers jours pour le terrain, faire un état des lieux de la situation de cette reprise et organiser la suite de son action notamment en vous questionnant sur la pertinence d'un prolongement de la période transitoire (demi-groupe). Ce sondage a permis de relever les éléments qui font encore défaut, notamment la très grande difficulté, voire l'impossibilité pour le cycle 1, de respecter les deux mètres de distance entre élèves et adultes. Ainsi, la SPV, après avoir entendu la voix du terrain, a demandé officiellement au Département de prolonger la période transitoire au moins jusqu'au 8 juin 2020. Elle restait persuadée que proposer du temps supplémentaire en demi-groupe pouvait permettre de mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves, notamment pour ceux en situation de décrochage, pouvait également répondre en partie à la période « d'enseignement » à distance qu'ils ont vécue pendant six semaines.

Le Département en a décidé autrement. La SPV a regretté que les arguments n'aient pas convaincu le DFJC et que le terrain ne soit finalement pas écouté.

Pour finir, le communiqué de l'État du 15 mai sur le protocole d'annonce des cas de COVID-19 dans les écoles a suscité une véritable vague d'incompréhension et de colère notamment chez les enseignant·e·s. La SPV a transmis ces éléments au DFJC, sans avoir l'impression que les enseignant·e·s ont été compris.

Au niveau de sa vie interne, le personnel de la SPV a également mis en place le télétravail. Il a donc essentiellement communiqué avec ses membres par courriel, par son site, par ses réseaux sociaux, et éventuellement par téléphone. Par ailleurs, toutes les assemblées des associations de la SPV prévues ont été annulées jusqu'au 30 juin. Le Forum pédagogique 2020 et les Assises du sport ont été reportés à l'automne. De plus, l'AD SPV du 4 juin sera organisée sous une forme dématérialisée pendant la seconde partie du mois de juin.

En conclusion, durant cette période, les enseignant·e·s ont dû à nouveau jongler avec leurs multiples casquettes. La tâche a été compliquée, mais l'école a toujours su s'appuyer sur les nombreuses compétences du personnel enseignant. De son côté, la SPV s'est efforcée de répondre à ses membres, presque 7 jours sur 7, en faisant de son mieux, avec énergie et détermination. C'est dans ce sens que la SPV a œuvré pour ses membres, les élèves et l'école vaudoise. C'est encore et toujours sa mission.

Un plan numérique

Un des objectifs de la conseillère d'État Cesla Amarelle est le développement du numérique à l'école. La formation des enseignant·e·s du cycle 1 a commencé en août 2018 et celle des 5-6 en août 2019. Durant cette période, la SPV a défendu les éléments suivants, notamment lors de la consultation de la CIIP sur le numérique ou lors de conférence à l'EPFL.

La science informatique devrait-elle être considérée comme une discipline ? Faut-il diviser l'éducation numérique en trois axes (science informatique, médias, usages) ? Est-ce que l'informatique doit être une priorité dans l'école ? Pour la SPV, il faut mettre la science informatique dans un contexte global. L'éducation numérique doit être considérée dans son ensemble, de manière transversale et ne doit donc pas être à la grille horaire. Elle doit devenir un outil pour comprendre et développer des objectifs d'apprentissage des disciplines du PER.

Le risque selon la SPV est de faire de l'informatique pour faire de l'informatique. En effet, cette matière ne doit pas être un but en soi, mais bel et bien un outil pour les apprentissages. Un outil que l'on doit comprendre. La place du numérique doit être une question sociétale et sa place dans l'école ne peut être décidée sans fondement et sans discussion.

D'ailleurs, la SPV demande depuis le début quels sont les textes fondateurs pour défendre la programmation à tous les élèves. Les activités de l'éducation du numérique doivent donc être des alternatives pédagogiques au développement des apprentissages des élèves et faire partie d'un projet pédagogique.

Un Concept 360° à l'échelon local à construire

La rentrée scolaire 2019 a coïncidé avec la mise en vigueur de la LPS et de son règlement. En parallèle, le Concept 360° cantonal a finalement été présenté. Les établissements auront trois ans pour élaborer leur propre concept. En novembre 2019, la SPV a assisté à une séance destinée aux syndicats, qui consistait à présenter une synthèse des positions syndicales sur le 360°. Sur certains points, la SPV a été entendue, notamment sur le fait que le concept doit se construire avec les professionnels de l'école, ou encore sur la question des référents d'établissements concernant la migration.

Toutefois, il y a toujours, selon la SPV, des interrogations qui persistent sur le rôle de chacun. Le flou du chapitre 5 du CGE n'aide pas à atténuer ces questions. À cela s'ajoute la question financière. Même s'il ne semble pas y avoir de réduction au niveau cantonal, il apparaît que certains établissements voient leur enveloppe diminuer.

La question du socio-éducatif est également un point qui sera surveillé de près par la SPV. Pour rappel, la SPV avait été l'instigatrice dans ce domaine avec des résolutions lors des AD de 2015 et 2016.

En résumé, tout se construit ou doit se construire à l'échelon local. Et normalement, avec les professionnels de l'école. Le COVID-19 a certainement mis un coup de frein à l'élaboration du Concept 360° dans les établissements. Toutefois, la SPV est prête à interroger les établissements pour évaluer la « co-construction » des concepts dans les établissements.

Une révision du CGE

Dans le cadre de la consultation sur le Cadre général de l'évaluation, la Conférence des présidents et le Comité cantonal ont adopté en décembre 2019 une prise de position commune. De plus, chaque association professionnelle SPV a transmis sa réponse avec ses

spécificités. Suite à cette consultation, la SPV avait demandé la mise sur pied d'une séance de négociation avec le Département. Malheureusement, celle-ci n'a pas encore eu lieu. Quelques prises de position (l'entier a été publié dans le *Majuscules* de janvier 2020) :

En résumé, la SPV était favorable à ce que le Cadre général de l'évaluation se focalise essentiellement sur l'évaluation sommative, à savoir sur les conditions de promotion, d'orientation, de réorientation et de certification, pour tous les élèves. Elle a également indiqué que tous les autres textes doivent se limiter à une valeur indicative. En effet, selon la SPV, il faudrait n'avoir qu'un seul document qui règle tous les éléments d'évaluation sommative, les aspects de promotion, de certification et d'orientation.

En ce qui concerne le système de groupes de disciplines ou à panier de disciplines, aucune proposition n'était satisfaisante pour la SPV. Sur le fond, elle souhaite privilégier le système « panier ». En rajoutant les sciences au français et aux mathématiques, pour les promotions en fin de 6^e, puis l'allemand pour la fin de 8^e, et l'option dès la 9^e.

Avant la validation d'un système de panier à disciplines, la SPV demande qu'il y ait une réflexion cohérente, notamment sur la grille horaire, sur les examens (quelles branches sont soumises à examen ?), sur l'OCOM (est-ce que l'OCOM doit faire l'objet d'examen alors qu'il n'a que deux périodes ?) ou encore sur les sciences (une réelle analyse de l'enseignement des sciences doit être faite, ainsi que le dédoublement de certaines périodes de cette branche afin de mettre en place des TP). La SPV a également défendu la diminution du nombre de travaux significatifs (TS), mais a refusé la suppression de la notion de travaux assimilés (TA) dans l'évaluation sommative. De plus, la SPV a souhaité un faible degré d'autonomie des établissements scolaires en matière de programmes personnalisés. Selon elle, avant de limiter et de mettre un cadre, il est urgent de réfléchir à l'orientation et au sens que l'on veut donner au programme personnalisé. La SPV se réjouit de lire les résultats de cette large consultation et de pouvoir discuter avec le DFJC sur ces éléments.

Une nouvelle association SPV

Avec l'élaboration de la LPS, le statut de l'aide à l'intégration, qui est devenue entre-temps l'assistant à l'intégration (AI), a été créé. Dès le début, la SPV a participé aux négociations avec le soutien de nouveaux membres SPV, les assistant·e·s à l'intégration.

Mardi 12 novembre, une cinquantaine d'assistant·e·s à l'intégration se sont réunis à la grande salle du Cazard à Lausanne pour un moment historique. Quelques minutes plus tard, l'AAVI-SPV était née. Un comité de quatre assistant·e·s à l'intégration va piloter cette nouvelle

association dans le giron de la SPV. Comme les échanges qui ont eu lieu à cette occasion le prouvent, les défis seront nombreux, tant syndicaux que professionnels. Lors de ce rendez-vous, le point a été fait sur l'avancée des discussions avec le SESAF à propos de la reconnaissance du temps de travail « hors élève ». La SPV a rappelé le principe simple que chaque minute de travail doit être rémunérée ! Un des axes forts de l'AAVI sera la question de la professionnalisation, notamment de la formation continue qui se doit d'être largement développée.

Lors de l'AD SPV 2020, les délégué·e·s devront encore valider formellement l'entrée de cette nouvelle association au sein de la SPV.

Une revue pédagogique et syndicale vaudoise appréciée et lue

En octobre dernier, un sondage a été proposé aux membres de la SPV pour qu'ils puissent s'exprimer sur la nouvelle revue pédagogique et syndicale de la Société pédagogique vaudoise. Depuis deux ans, la SPV propose une nouvelle formule de sa revue. En 2018, le Comité cantonal avait décidé de fournir aux membres un journal avec des articles qui touchent à plusieurs thématiques, notamment du syndical et du pédagogique. Parallèlement, les associations professionnelles ont toutes fourni un article pour se présenter et/ou présenter leurs projets en cours.

Demander aux membres leur point de vue sur le journal a répondu à la volonté du Comité cantonal d'entendre sa base. Grâce à ces retours, la SPV souhaite offrir un journal au plus proche des attentes des membres.

La première étape de cette aventure n'aurait pas pu se faire sans le soutien du comité cantonal et du comité rédactionnel (notamment Céline Bilardo, Antoinette Fallet Girardet, Christine Hurlimann, Nadjette Laguecir, Mélanie Leresche). Qu'ils en soient ici remerciés.

En ce qui concerne le sondage, les résultats ont été publiés dans le *Majuscules* de décembre 2019. Quelques éléments :

- *Plus de 85% des lecteurs sont satisfaits du journal. Objectif atteint !*
- *De manière générale, le Majuscules est lu (55% toujours et 35% souvent)*
- *Près de 90% des lecteurs sont satisfaits de la mise en page.*
- *La SPV a constaté que les interviews ont peu de succès. Les articles relatifs à la SPV et à l'école, eux, sont plébiscités.*
- *L'édito et les articles relatifs à la SPV et l'école sont bien lus, contrairement aux interviews, ceci étant à mettre en lien avec le jugement sur le contenu.*

Par ailleurs, le nombre de parutions par année (7) est apprécié. Le numéro spécial a été jugé satisfaisant. Une réflexion aura donc lieu sur cet objet. Finalement, la situation de confinement a impliqué la suppression du numéro spécial.

En conclusion, le *Majuscules* est lu et est bien apprécié ! Il doit certes faire l'objet de quelques améliorations, mais l'objectif de transmettre aux membres une nouvelle revue pédagogique et syndicale est largement atteint.

Rapport d'activité

Le Comité cantonal, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 28 séances de mai 2019 à la mi-mars 2020. Dès le confinement, et même au-delà, il s'est réuni huit fois en visio-conférence. Durant cette année, il avait pour objectif de continuer à déployer concrètement les 10 mesures pour une école de qualité et de participer aux groupes de travail du Département. Un accent particulier a été mis notamment sur la mise en œuvre du Concept 360°, de la révision du CGE, des effectifs de classe. Bien évidemment, dès le 13 mars, le CC s'est concentré sur les mesures sanitaires, pédagogiques et syndicales qu'a imposées la situation du COVID-19.



Sophie Conne, nouvelle membre du CC, est enseignante spécialisée à Rolle et est membre du comité de l'ESV. Elle a tout particulièrement rendu attentif le comité sur toutes les questions spécifiques de l'enseignement spécialisé et sur le Concept cantonal 360°.



Camille Dupertuis, nouvelle membre du CC, enseigne le français à Floréal dans le cadre de cours intensifs français (CIF) et a également reçu le mandat de déléguée SPV au climat (janvier à juillet 2020). Elle a également préparé, avec Lucie Lobsiger, une matinée de formation qui devrait avoir lieu le 26 septembre 2020.



Lucie Lobsiger, enseignante 1-2P à Orbe, représente le cycle 1 au sein du CC et également au comité de l'AVEP1. Par ailleurs, elle participe au groupe de référence cycle 1 de la DGEO et au GT Educ Janet2. Elle a également préparé, avec Camille Dupertuis, une matinée de formation qui devrait avoir lieu le 26 septembre 2020.



David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2016, David est secrétaire général de la FSF. Il s'occupe également des procès-verbaux du CC et participe au GT Educ Janet2 ainsi qu'au GT ECR.



Yves Utiger, enseignant 9-11S et RAC à Montreux, représente entre autres les besoins du secondaire I au sein du CC. Il participe également au GT Educanet2.



Gregory Durand, pour la SPV, a participé aux assemblées générales de l'ESV (26 novembre octobre 2019), l'AVEPS (7 octobre 2019). Malheureusement, les AG des autres associations prévues ce printemps 2020 ont dû être annulées et reportées en raison de la crise sanitaire.

Il a également rencontré presque toutes les associations professionnelles SPV durant la période où les rencontres étaient possibles. Il a également accompagné des comités pour des rencontres avec des services (AVEP1, AVEPS, AVESAC et AVEAC).

Au niveau de la FSF, il a participé aux séances CC FSF et aux séances du bureau exécutif en qualité de vice-président FSF.

À cela s'ajoutent les nombreuses séances au DFJC, à la DGEO, au SESAF ou encore à la DGEP. Par ailleurs, il a notamment représenté la SPV pour les 50 ans de l'Apé (31 août 2019), durant la journée Learnday (27 novembre 2019), pendant des journées de formation relatives au numérique tant pour le cycle 1 que pour le cycle 2, à une matinée consacrée au numérique à l'école organisée par l'EPFL (8 février 2020) ou encre à un cours à l'UNIGE (3 mars 2020).

Communication

Presse

La SPV reste la référence scolaire vaudoise dans la presse. En sont la preuve les multiples sollicitations de la presse :

En 2019

24 Heures, 21 mai 2019. *Les tests cantonaux en 8^e sont-ils trop stressants ?* Le président a été interviewé sur la question des ECR. Il indique que le stress trouve son origine en partie dans cette épreuve, mais surtout dans l'orientation en fin de 8^e année.

La Côte, 31 mai 2019, *Les services publics organisés pour la grève. Le président est interviewé au sujet de la grève du 14 juin et indique que pour la SPV le 14 juin, c'est tous les jours de l'année.*

RTS Radio, 13 juin 2019, *Journal de la Matinale, Plusieurs établissements annulent les cours. Quelle prise en charge dans les écoles lors de la grève des femmes ? [Le président est cité pour la grève et le nombre de participant·e·s.](#)*

24 Heures, 21 août. *Les grandes manœuvres d'Amarelle pour une école vaudoise « égalitaire ».* La SPV est citée dans l'article en appelant à une politique des besoins et non des moyens.

Le Temps, 26 août 2019, *L'école au péril du #Metoo*, Le président intervient des thématiques liées à l'affaire Auguste Piccard.

LFM, 25 août 2019, [Le chantier de l'école inclusive vaudoise](#)

24 Heures, 6 décembre 2019, *Une députée s'inquiète de classes trop pleines.* Le président précise que la SPV a demandé des chiffres au Département.

24 Heures, 7 décembre 2019, *Les élèves ont-ils trop de tests ? Le département sonde les profs.* Le président regrette la précipitation autour de cette consultation qui ne permet pas, dans la majorité des cas, d'avoir assez de temps pour débattre, échanger et d'argumenter sur ces points aussi importants.

En 2020

RTS radio, 16 janvier 2020, Il n'y a pas assez de sport à l'école.

Le président de l'AVEPS, Jacques Rubattel intervient dans ce reportage en demandant notamment davantage d'investissement dans les infrastructures (salles de sport).

24 Heures, 13 mars 2020, Les enseignants dans l'attente et l'incompréhension. « Le président parle d'interrogations précises sur "que faire d'un élève ou d'un professeur qui tousse un peu", mais pas de mouvement de panique. "Mais il est clair que c'est un sujet évoqué à chaque pause ! Nous nous attendons à ce que des mesures drastiques soient prises par les autorités. »

24 Heures, 15 mars 2020, Le défi de l'enseignement à distance. « Le président admet que cet enseignement à distance comptera évidemment sur "une grande autonomie des enfants. Il faudra une solidarité entre familles, notamment pour ce qui est des outils technologiques." La solidarité et l'échange de pratiques entre enseignants restera aussi essentielle. "C'est un challenge pour développer des compétences autrement. On est dans un excellent exemple de vivre-ensemble. On aura beaucoup à apprendre de cette période. »

24 Heures, 17 mars 2020, Pourra-t-on maintenir les examens ? « Le président veut cependant se focaliser en priorité sur l'urgence sanitaire, avant les questions statutaires: "Beaucoup de collègues nous ont demandé des directives plus précises. Faudra-t-il porter des masques, par exemple ? Certains craignent la contamination, malgré les précautions. »

24 Heures, 23 mars 2020, Les syndicats veulent des clarifications. « Le président Gregory Durand insiste sur la nécessité de protocoler très clairement les consignes de sécurité : "Pour que les enseignants puissent jouer leur rôle solidaire auprès des parents qui sont au front contre le virus, les conditions doivent être sûres." L'enseignant rappelle que ce sont les maîtresses primaires qui sont les plus présentes et que les distances sont d'autant plus difficiles à respecter quand les enfants sont petits. »

Le Courrier, 25 mars 2020, Année prise en compte, pas de notes.

« Le président précise que l'abandon des ECR cette année est un poids en moins pour tous. Les syndicats demandent que les examens finaux de 11^e année soient aussi annulés et que les élèves reçoivent leur certificat. Il ajoute également qu'il "faudra toutefois faire attention à ne pas mettre les élèves pendant cinq heures devant un écran". Les enseignants

devront trouver un équilibre entre les activités sur ordinateur et les exercices débranchés. »

24 Heures, 6 avril 2020, Les profs s'adaptent avec de la créativité.

« Pour le président Gregory Durand, la relation avec l'élève est plus importante que jamais. “Nous souhaitons que les enseignants puissent mettre leur énergie là-dedans et non dans la compréhension d'un nouveau système. Lorsqu'un élève peine sur ses exercices, l'enseignant doit pouvoir le savoir. Des discussions en bilatérale sont nécessaires pour cela. »

NRTV, 6 avril 202, Écoles : la SPV a consulté ses membres. La SPV a mené une enquête auprès de ses membres, et plus largement auprès des enseignants vaudois de l'école obligatoire, deux semaines après la fermeture des écoles. 1200 réponses ont été obtenues en 4 jours. [Yves Froidevaux, secrétaire général de la Société pédagogique vaudoise nous détaille cette enquête.](#)

24 Heures et Tribune de Genève, 16 avril 2020, Les profs posent leurs conditions pour la réouverture des écoles. « Cette volonté de rouvrir les écoles paraît d'ailleurs paradoxale pour certains : “Au début de l'épidémie, on nous a dit qu'il fallait impérativement fermer les établissements scolaires car ils étaient des lieux propices à la propagation du virus. Aujourd'hui, ce sont les premiers qu'on veut rouvrir, ce n'est pas logique, note Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise. Cette volonté de réouverture poursuit uniquement un objectif économique. On peut le comprendre, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la santé des élèves et des enseignants. [Ce dernier ajoute] Nous ne sommes plus à un mois près. Il faudrait désormais se concentrer sur l'après et comment aider les élèves qui ont des difficultés. Reprendre le contact et retisser un lien sera primordial avant d'envisager la suite».

NRTV, 16 avril 2020, Les écoles doivent rouvrir le 11 mai, la SPV ne le souhaite pas. Le Conseil fédéral veut rouvrir les écoles de Suisse le 11 mai prochain, mais la Société pédagogique vaudoise (SPV) demande un report de cette décision et en appelle au Conseil d'Etat vaudois. [Les explications d'Yves Froidevaux, secrétaire général de la Société pédagogique vaudoise.](#)

Café pédagogique, 17 avril 2020, [Suisse : Réouverture des écoles le 11 mai](#)

RTS Radio, 17 avril 2020, Journal de la Matinale, [Enseignants et parents encore dans le flou pour la reprise des écoles Plusieurs établissements annulent les cours.](#)

LeMatin.ch, 17 avril 2020, [Il faut dépister les enfants avant de rouvrir les écoles.](#) « *Ce flou artistique, ou plutôt scientifique, inquiète. Notamment la Société pédagogique vaudoise, principal syndicat des enseignants du canton, qui appelle aujourd'hui le Conseil d'État vaudois à ne pas ouvrir les écoles le 11 mai. Car pour elle, une telle décision de retour en classe ne devrait être prise qu'en se basant notamment sur des données scientifiques fiables. Même son de cloche du côté de la Société vaudoise de pédiatrie, qui est certes pressée que les enfants puissent retourner à l'école, mais pas tant que toutes les précautions n'ont pas été prises.* »

Le Nouvelliste, 17 avril 2020, [Coronavirus: oui pour une reprise des écoles en Valais, avec précisions et sans précipitation.](#) « *Alors que la Société pédagogique vaudoise demande de repousser la rentrée du 11 mai annoncée jeudi par le Conseil fédéral, en Valais et ailleurs en Suisse romande, on dit oui à cette réouverture mais sous conditions.* »

20 Minutes, 18 avril 2020, [Réouverture des écoles: le «report» est demandé.](#) « *La Société pédagogique vaudoise demande un report de cette décision et pose les conditions pour une reprise sécurisée et progressive* », a-t-elle déclaré jeudi dans un communiqué. Cette dernière dénonce une décision fédérale motivée par des enjeux économiques qui ne doivent en aucun cas primer sur les questions de sécurité sanitaires.

Le Matin Dimanche, le 19 avril 2020, « *Il ne sera pas possible de rouvrir les classes le 11 mai* ». La Société pédagogique vaudoise conteste la décision du Conseil fédéral de rouvrir les classes rapidement. Gregory Durand, son président, s'explique.

SRF, 20 avril 2020, *Schweiz aktuell*, [Widerstand in der Westschweiz «Die Schulen bereits zu öffnen, ist verantwortungslos».](#) Le président a été interviewé sur la potentielle rentrée scolaire du 11 mai.

La Télé, 20 avril 2020, *Actu Vaud*, [Quel retour sur les bancs de l'école ?](#) Le président a été interviewé par La Télé sur la potentielle rentrée scolaire du 11 mai

LFM, 20 avril 2020, LFM, 25 août 2019, ["En l'état actuel des choses, les écoles ne peuvent pas ouvrir!"](#)

La Télé, 29 avril 2020, *Actu Vaud, Ouverture des écoles le 11 mai*
[La réouverture des écoles le 11 mai, c'est désormais officiel](#). Gregory Durand, président du SPV, est reçu par la Télé.

24 Heures et Tribune de Genève, 30 avril 2020, Le plan vaudois attendu jeudi. Les profs posent leurs conditions pour la réouverture des écoles. “Ce qui est intéressant, c’est que le Conseil fédéral laisse une marge de manœuvre aux Cantons”, relève Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise (SPV). “Cela permet d’envisager, comme nous le demandons, une rentrée par demi-groupes, avec des classes de dix au lieu de vingt. Histoire de mieux accompagner les élèves tout en facilitant le respect des mesures sanitaires.” Le plan de protection ne sera pas aisé à appliquer sur le terrain, prédit-on. “Nous n’avons pas les compétences pour contester ce que dit l’OFSP, mais après l’avoir analysé, nous pourrions dire si ces règles sont applicables en milieu scolaire”, note Gregory Durand. »

Café pédagogique, 30 avril 2020, [Suisse : Reprendre mais pourquoi et comment ?](#)

NRTV, 30 avril 2020, L’État de Vaud précise les conditions de réouverture des écoles. « Le canton de Vaud a dévoilé son plan de reprise dans les écoles. Les écoliers se rendront en classe dès le 11 mai mais sous certaines conditions. La conseillère d’État Cesla Amarelle a ainsi annoncé que ce retour sur les bancs scolaires se fera un jour sur deux, avec des classes coupées en deux dans un premier temps. [Yves Froidevaux, secrétaire général de la Société pédagogique vaudoise \(SPV\), analyse pour Nyon Région Télévision cette reprise annoncée par le gouvernement vaudois.](#) »

24 Heures, 1^{er} mai 2020, Le plan est jugé sérieux par les syndicats. « La Société pédagogique vaudoise, qui avait demandé une reprise par demi-classes, est aussi satisfaite. “L’accent sera mis sur l’aspect humain, c’est essentiel”, dit son président, Gregory Durand. La SPV en appelle à un monitoring de la progression du virus au sein des écoles. Tous demandent un maximum de souplesse vis-à-vis des parents réticents à l’idée de voir leur progéniture retourner en classe. »

RTS Radio, Journal de 12h30. 1^{er} mai 2020, [Comment les élèves reprendront-ils l'école? Réponse canton par canton](#). Interview de Gregory Durand

LFM, 8 mai 2020, [Les établissements scolaires prêts pour cette rentrée inédite](#) Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise se dit serein, mais prêt à réagir.

LFM, 12 mai 2020, [Bilan de ce premier jour d'école. Les élèves ont retrouvé leurs copains et leur enseignants après deux mois de confinement à la maison. Comment s'est passée cette première journée ?](#) Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise, fait le point ce mardi 12 mai à 7h20.

Tribune de Genève, [Le Matin](#), 20 Minutes, 15 mai 2020, La reprise s'est relativement bien passée. « Les enseignants semblent rassurés par cette rentrée, abonde Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise (SPV). L'important était de pouvoir recommencer de manière progressive et sécurisée, avec des demi-classes pour pouvoir accueillir les enfants sereinement et leur apprendre les gestes barrière. Outre l'apprentissage des gestes barrière, l'un des objectifs de cette « rentrée » était de « retisser du lien » avec les élèves après huit semaines d'absence et d'enseignement à distance, note Gregory Durand. Il s'agit de les écouter et de voir comment ils ont vécu cette période. L'enseignement « pur » comme avant le 13 mars reprendra plus tard. »

24 Heures, 16 mai 2020, La distance sociale remodèle l'enseignement Le plan est jugé sérieux par les syndicats. « Les rituels ont été mis en place, le fréquent lavage des mains prend beaucoup de temps mais ne pose pas de gros problèmes logistiques, relève Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise. Mais on voit que la reprise par demi-groupe était vraiment essentielle. Au cycle 1 en effet, la distance est impossible à tenir en tout temps. “Quand il y a un souci entre deux élèves, qu'il y a une angoisse, un besoin affectif, ils vont naturellement s'approcher. Ce matin, par exemple, un enfant est entré dans la classe en pleurant car il ne voulait pas quitter son papa. Je ne peux pas lui dire de se calmer tout seul”, témoigne Lucie Lobsiger, enseignante en 1-2P et vice-présidente de la SPV. Le port du masque est possible pour les profs qui le souhaitent. “Cela reste une décision personnelle.” En 3-4P, les enseignants sont amenés à faire plus de frontal. “On doit s'y résoudre, même si cela va à l'encontre de nos convictions pédagogiques. J'ai personnellement toujours privilégié les travaux en groupe, note Gaëlle Gilliéron, présidente de l'Association vaudoise des enseignantEs du cycle primaire 1. Plusieurs enseignants ont mis des bandes de scotch au sol pour représenter la distance à respecter, mais les élèves ont vite tendance à les contourner. Et le naturel revient au galop.»

20 Minutes, 18 mai 2020, Coronavirus à l'école: l'État fâche enseignants et parents d'élèves. « *Prétendre qu'il n'y a pas de "contacts étroits" entre élèves et enseignants, ou intrinsèquement entre élèves ne reflète pas la réalité du terrain. En effet, dans notre enquête, il ressort que plus de deux personnes sur trois considèrent comme problématique le respect des distances entre enfants et enseignants, surtout dans les classes primaires. Par ailleurs, aucune distance entre élèves n'est demandée*», réagit Gregory Durand, le président de la Société pédagogique vaudoise. «*Depuis le début de cette crise, nous demandons des mesures sanitaires applicables dans le monde scolaire et non des dispositions théoriques, comme celle des deux mètres de distance entre les élèves et le personnel adulte*».

RTS Radio, Journal du matin, 18 mai 2020, [La détection du coronavirus dans les classes vaudoises fait polémique.](#)

24 Heures, 19 mai 2020, *Le signalement des cas de coronavirus à l'école fait jaser. «Partir du principe qu'il n'y a pas de contacts étroits entre élèves et enseignants ne reflète pas la réalité du terrain, réagit Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Les enseignants constatent que respecter la distance sociale de 2 mètres est extrêmement compliqué. C'est le point noir de cette rentrée, confirme un sondage que nous avons réalisé. Septante pour-cent des sondés (1900 répondants) disent que cette distance est compliquée à tenir. Les classes sont actuellement réduites de moitié; imaginez ce que ce sera avec des classes pleines.»*

Le Courrier, 19 mai 2020, *Silence sur les malades à l'école. « La SPV a demandé des explications au département. "Dire qu'il n'y a pas de contacts étroits, cela ne reflète pas la réalité. La distance de deux mètres préconisée par l'OFSP est quasiment impossible à tenir avec des demi-classes, ce sera encore moins le cas avec les classes complètes", note son président Gregory Durand. Le syndicat a reçu de nombreux messages d'enseignants et de parents inquiets. "Je ne veux pas me prononcer sur le secret médical. Mais nous souhaiterions que les camarades et enseignants soient pris en compte dans les enquêtes d'entourage, pour qu'ils sachent s'ils ont un risque d'être contaminés.»*

Communiqué de presse :

- 20 août 2019, *L'égalité des chances dans l'école vaudoise doit notamment passer par des moyens financiers à la hauteur de l'ambition affichée*
- 20 mars 2020, *La protection des enseignant-e-s qui accueillent les enfants des parents en 1re ligne doit être assurée et définie*

- 16 avril 2020, *Covid-19 : la SPV invite formellement le Conseil d'État vaudois à ne pas ouvrir les écoles le 11 mai*
- 29 avril 2020, *Un plan d'action en 10 points pour une rentrée sécurisée et progressive*
- 19 mai 2020, *Enquête de la SPV : une prolongation de la période transitoire souhaitée par les actrices et acteurs du terrain*

Majuscules :

Juin 2019, N°119, *Onze ans comme recteur de la HEP*

Septembre 2019, N°120, *Ouvertures au sein d'un cycle*

Novembre 2019, N°121, *La tablette est un moyen, pas une fin*

Décembre 2019, N°122, *Le Majuscules, une revue lue et appréciée !*

Janvier 2020, N°123, *Écouter 2019 pour agir en 2020*

Mars 2020, N°124, *Protéger et être solidaire*

Relations et échanges



www.fsf-vd.ch

FSF

Vice-président de la FSF depuis 2014, le président de la SPV a depuis 2018 pris un rôle plus actif dans la conduite de la FSF, en accord avec le Comité central. Il participe aux séances du Comité central et à celles du Bureau exécutif, organe regroupant le président, le vice-président et les deux secrétaires généraux et visant à la conduite politique de notre faîtière.

Durant la période couverte par le présent rapport d'activité, le président SPV a participé à :

- 10 séances du Comité central de la FSF.
- 18 séances du Bureau exécutif de la FSF.
- 3 séances de la Commission des finances de la FSF.

L'actualité du second semestre de l'année 2019 a été dominée par les questions internes de notre faîtière. Confrontée à une problématique d'ordre financier, une réflexion profonde a été entamée pour redéfinir les missions et les priorités de celle-ci. Le premier semestre 2020, troublé par la crise du COVID-19, a demandé un travail de consultation sur les mesures prises par l'État de Vaud et leur impact sur les associations de la FSF.

Concernant les dossiers transversaux durant cette période, la FSF a notamment travaillé avec la Délégation du Conseil d'État aux Ressources humaines (DCERH) et le SPEV sur les questions de l'assurance maladie – perte de gain propre aux collaborateur·trice·s de l'État et de la protection des données. Elle a en outre interpellé le SPEV et la DCERH sur la question de l'égalité femmes-hommes au sein de l'Administration cantonale vaudoise, du télétravail, de l'IPC et, durant la crise liée au COVID-19, sur les congés pour charge éducative ainsi que les moyens et mesures de protection.

DFJC

Durant cette année scolaire, le principal rendez-vous entre les syndicats et le DFJC a été le GT LEO. D'autres groupes de travail ont également été mis en place comme les GT « Consolidation de la VG », « Chapitre 5 », « Cyberadministration », « Remplacements », « Educanet2 ».

En ce qui concerne le GT LEO, la SPV a défendu notamment la question des effectifs. Elle a par exemple, rappelé l'article 61 du RLEO qui stipule que des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu. Elle a également demandé des statistiques de distribution des classes, ainsi que des statistiques complémentaires en matière de consommation des ressources allouées (selon le type d'établissement, utilisation effective selon le motif de l'allocation, selon type de prestations...). Elle

a aussi demandé une analyse qualitative des mesures d'accompagnement mises en œuvre en présence d'effectifs dépassant durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu. Entre-temps, une interpellation au Grand Conseil sur le même sujet a été déposée. Dès lors, les résultats de ces éléments seront en premier lieu donnés au pouvoir législatif. La SPV espère recevoir cette analyse à la rentrée d'août 2020.

Pour le GT « Consolidation de la VG », il a été évoqué les classes de « rattrapage ». Pour la SPV, il est important en premier lieu de clarifier les conditions d'accès et le public cible pour les classes de rattrapage. S'agissant de l'enseignement consolidé, la SPV a rappelé qu'un tel enseignement existe quand un élève est en niveau 1 dans trois disciplines. Elle ne souhaite pas une grille horaire spécifique cantonale. Jusqu'à maintenant, peu de propositions concrètes ont été présentées. La SPV souhaite qu'un état des lieux soit effectué auprès des établissements. Durant ces séances, le président SPV a rappelé que des périodes dévolues spécifiquement à l'enseignement consolidé sont prévues au budget. Pour finir, la SPV estime qu'il faut profiter du Concept 360° pour interroger l'enseignement consolidé.

La SPV a soulevé dans le GT Chapitre 5, la grande disparité de définition des termes employés pour ce chapitre, tels qu'aménagements ou programmes personnalisés. La SPV a défendu également en lien avec la consultation du CGE que le programme personnalisé soit balisé afin d'avoir une unité dans le canton.

Pour finir les GT, celui des « Remplacements » en est à ses débuts. Situation de crise oblige, une seule séance a eu lieu avant le 31 mai. La prochaine est fixée au 3 juin 2020. Pour rappel, la SPV avait adopté une résolution lors de son AG 2019 et demandait que le Département crée un groupe de travail pour proposer des mesures afin de garantir des remplacements de qualité, groupe auquel des représentants SPV participent ; qu'il ajoute sur la plateforme MIREO le cahier des charges des enseignant·e·s et fasse en sorte que la lecture de celui-ci soit validée par les futurs remplaçant·e·s et explicite clairement ses attentes, qu'il crée et fournisse pour chaque degré un classeur administratif uniformisé, complété et mis à jour par l'enseignant·e ; qu'un membre de la direction (de n'importe quel établissement du canton) reçoive le·la remplaçant·e avant son premier remplacement dans une classe ; et que la solution de remplacement ne prétérite pas les prestations spécifiques allouées aux élèves.

Interpellée par des membres sur la question de la branche « Éthique et cultures religieuses », la SPV a demandé des explications suite à un courrier de la DGEO. La SPV a donc défendu les points suivants lors d'une réunion :

- Dans une logique de diminution de l'évaluation, il est difficile

- d'augmenter le pensum des élèves sur ce sujet.
- C'est une branche qui devrait permettre de développer des savoir-être plus que des savoirs.
- Il est difficile d'évaluer pour elle-même une branche qui est intégrée dans une autre.
- Le degré de formation des enseignants est difficile à mesurer sur le sujet.
- Le PER parle de sensibiliser, alors que certains souhaitent évaluer.
- Le nombre de périodes allouées à ces branches rend difficile de construire une évaluation cohérente. Le risque est d'avoir une évaluation complètement artificielle.

Suite à cette séance, le président a constaté que les cycles primaires étaient absents de la composition du groupe d'experts. De nouvelles informations devraient être envoyées aux établissements.

HEP vaudoise

Les deux permanents SPV ont rencontré le 24 juin 2019, le comité de direction de la HEP. À cette époque, Guillaume Vanhulst était encore recteur et le recteur désigné, Thierry Dias, était également présent. La SPV a pu traiter les points suivants : l'abandon du B2 en allemand pour le BP1-4, l'habilitation à enseigner les apprentissages fondamentaux inscrits sur le diplôme pour les BP1-4, l'habilitation à enseigner la science informatique pour les BP, l'implication de représentants assistant à l'intégration. Une rencontre était prévue pour le printemps 2020.

Par ailleurs, la SPV a tenu un stand de rentrée HEP pour les étudiant·e·s BP le 28 août 2019. De plus, la SPV a remis trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes du 8 novembre 2019. Il s'agit du meilleur mémoire de Bachelor en enseignement préscolaire et primaire à Mélissa Fraga et Nadège Furrer pour «La pédagogie universelle au service de l'apprentissage de la grammaire dans la production de l'écrit en 5^e Harmos». Le prix du meilleur mémoire de Master en enseignement secondaire I est attribué à Margaux Leclercq et Chrystelle Mégevand pour «Inégalités de traitement des élèves dans l'enseignement de l'allemand entre voies pré-gymnasiale et générale au secondaire I». Le meilleur mémoire de Master dans le domaine de la pédagogie spécialisée orientation enseignement spécialisé est attribué à Saoussan Bendjaballah et Séverine Paquette pour «Carrières d'élèves dans l'enseignement spécialisé vaudois : de l'orientation unilatérale à l'accommodation».

Pour finir, les deux permanents ont participé à une journée HEP organisée pour les adieux au recteur, Guillaume Vanhulst, le jeudi 12 septembre.

eMITIC

Cette année, la SPV n'a pas pu participer à l'AG eMITIC étant donné que cette dernière a été annulée en raison de la situation de pandémie que la Suisse a connue au printemps 2020.

ADESOV

Le 3 octobre 2019, la SPV a rencontré une délégation du comité de l'ADESOV. Les deux comités ont pu échanger sur les 10 mesures SPV. Un retour sur la genèse du document « 10 mesures » a été effectué. Une discussion a aussi porté sur la question du Concept 360° et sur celle de la formation des directeurs. D'autres points comme PAREO, la Perception SPV sur l'introduction de 360° dans les établissements et encore la pénurie d'enseignants.

Tout au long du deuxième semestre 2019, la SPV a pu échanger avec l'ADESOV dans le cadre des nombreux GT organisés par le DFJC.



www.ape-vaud.ch

Apé-Vaud

Le 31 août, le président a participé à une table ronde pour fêter les 50 ans de l'Apé Vaud. Étaient également à la table : Mme Cesla Amarelle, conseillère d'État, qui a donné la vision de son Département sur la collaboration entre l'école, les communes et les familles; Tania Ogay, professeure associée en anthropologie de l'éducation et de la formation à l'Université de Fribourg, a enrichi la discussion avec les conclusions de ses recherches sur la question; Christine Girod, municipale à Gland en charge du dicastère « Accueil de l'enfance, jeunesse et écoles », a apporté l'éclairage des autorités politiques locales sur ce thème; Magali Cantamessa, directrice de l'établissement primaire Edmond Gilliard à Yverdon-les-Bains, a relayé le point de vue des directions d'établissement ; Catherine Roulet, coprésidente d'Insieme Vaud, a été la voix des parents d'élèves à besoins particuliers et Marie-Pierre Van Mullem, présidente de l'Association vaudoise des parents d'élèves (Apé-Vaud), qui a présenté les questions et les attentes de ces derniers.

Tout au long du deuxième semestre 2019, la SPV a pu échanger avec l'Apé dans le cadre des nombreux GT organisés par le DFJC.

Fondation vaudoise du patrimoine scolaire (FVPS)

« Arrivée en 2018 au terme d'un processus de transfert de ses collections physiques à trois institutions cantonales, la Fondation vaudoise du patrimoine scolaire a consacré l'année 2019 à la redéfinition de ses buts et de ses missions. Elle s'est notamment interrogée sur la pertinence de la poursuite de ses activités suite à ce transfert.

Pour réaliser ce travail, le Conseil de fondation a choisi de se faire accompagner par l'entreprise Thematis, entreprise spécialisée dans l'accompagnement d'acteurs et de projets culturels et en ingénierie

culturelle (étude de faisabilité, projet scientifique et culturel, business et master plan). [...]

Sur cette base, il est rapidement apparu pour le Conseil de fondation qu'en fonction des trois missions d'un musée selon l'ICOM (collection ; recherche et acquisition des connaissances ; diffusion des connaissances), la prise en charge de la collection ne répondait qu'à la première mission (acquisition, restauration et gestion de la collection) concernant le patrimoine scolaire vaudois.

Les missions de recherche et d'acquisition des connaissances ainsi que la diffusion de ces dernières ne sont que très partiellement reprises par les trois institutions. Dans ces domaines-là, les missions de la FVPS restent d'actualité et nécessitent une redéfinition en collaboration avec ses partenaires. [...]

Sur cette base et à l'automne, le Conseil de fondation a estimé qu'une nouvelle orientation de la FVPS et de son projet était nécessaire et d'investiguer sa redéfinition en « centre de recherche et de diffusion des connaissances en matière de patrimoine scolaire et d'histoire de l'éducation ». Pour assurer cette nouvelle orientation, la Fondation a besoin de redéfinir son partenariat financier avec la HEP Vaud et de professionnaliser son fonctionnement en engageant un·e collaborateur·trice scientifique et en mettant sur pied un conseil scientifique et un réseau d'experts national et international.

Sur ces éléments, le Conseil de fondation a donc décidé, en collaboration toujours avec l'entreprise Thematis, de réorienter son Projet scientifique et culturel (PSC) en la réalisation d'un document stratégique de transformation de la FVPS en « Centre de recherche ». Ce travail sera réalisé en 2020 pour le présenter ensuite à nos partenaires et plus particulièrement à la HEP Vaud et au Département vaudois de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC). » (extraits du RA FVPS 2019).

Comité Cantonal de la SPV

Gregory Durand, Président

Sophie Conne

Camille Dupertuis

David Jeanquartier

Lucie Lobsiger

Yves Utiger

Lausanne, le 4 juin 2020

Instances internes

Conférence des président·e·s



*Frédéric
Guggisberg
Président de la
CP*

La Conférence des président·e·s est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre associations et Comité cantonal.

Durant cette année, la Conférence des président·e·s s'est réunie trois fois depuis la dernière Assemblée des délégué·e·s.

Organisation de la Conférence des président·e·s

Quelques changements autour de la table avec l'arrivée de Luc Viand (AAVI) et Gaëlle Gilliéron qui remplace Lucie Hercod (AVEP1), aux côtés de Gregory Durand, Yves Froidevaux, Camille Boutillier (AVEP2), Grégoire Yersin (AVES), Marie-France Filletaz (ESV), Frédéric Guggisberg (AVEAC), Jacques Rubattel (AVES), Claire Besençon (Rythmique-VD), Valérie Pitteloud (AVESAC).

Objets de discussion

La consultation sur le nouveau Cadre général de l'évaluation a été au cœur des discussions, avec notamment des propositions concrètes transmises à l'attention de ses membres et de la DGEO.

Dans le désordre, voici une liste non exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des présidents qui seront détaillées dans les pages suivantes :

- rencontre des représentant·e·s des associations professionnelles de la SPV avec les responsables de la DGEO et la HEP,
- tables rondes et « World Café »,
- formation et visites pédagogiques organisées pour les membres des associations,
- révision du Cadre général de l'évaluation
- ressources pédagogiques autour du climat,
- forum SPV organisé par le Comité cantonal.

Malheureusement, en raison de la situation exceptionnelle due à l'épidémie du Covid-19, plusieurs de ces activités ont dû être reportées, voire annulées.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant·e·s du premier cycle primaire



Gaëlle Gilliéron
Présidente

Comme chaque année, les vives discussions qui ont eu lieu lors des différentes séances de comité ont permis à l'AVEP1 de continuer ses « batailles ». La question des gestes médicaux, des effectifs de classe, de la collaboration entre les professionnel·le·s de la santé et les enseignants ainsi que d'autres thématiques ont été traitées cette année. Le comité cherche toujours à aborder des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Il est en lien avec le Comité cantonal de la SPV qui sollicite son avis sur certains dossiers, comme la consultation sur le Concept 360° ou sur la refonte des agendas des élèves et du Cadre général de l'évaluation. Il informe ses membres de son travail par le biais de newsletters.

AG 2020

L'assemblée générale a été repoussée au 30 septembre prochain au collège Arnold Reymond de Pully. À l'ordre du jour, les parties statutaires habituelles, puis le comité accueillera des spécialistes du monde médical pour une discussion autour du quotidien des enseignant·e·s, de leurs contraintes, de leurs besoins et de leurs difficultés. Ainsi, le comité espère pouvoir clarifier le rôle de chacun et obtenir des réponses à ses questions. Pour clore l'assemblée, le comité a invité la compagnie Love Boat d'Impro Suisse pour un moment d'improvisation sur le thème de l'école.

Consultation sur le Cadre général de l'évaluation

Comme chaque association, l'AVEP1 a rédigé sa position tout en se coordonnant à celle de la SPV. En résumé, le comité a remis en question le sens de mettre des appréciations dans chaque branche, puisque ce ne sont que les compétences en lecture qui déterminent un passage en 5P. Il a questionné aussi le but des devoirs à domicile, étant donné que les élèves du cycle 1 sont encore peu autonomes et pas forcément encore lecteurs. Cela implique beaucoup les familles, ce qui engendre des inégalités. Le comité a rappelé que, de manière générale, que ce soit en matière d'évaluation ou de devoirs, le cycle 1 a ses spécificités et nous ne pouvons pas avoir les mêmes exigences et nous calquer sur le même fonctionnement que les autres cycles.

Formation continue à la HEP

Lors d'une réunion, l'AVEP1 a abordé la question des formations continues proposées au catalogue de la HEPL. Même si celles-ci y sont nombreuses et variées, le comité a constaté parfois une très grande disparité dans l'offre entre certains domaines. Il est apparu, également, que plusieurs formations n'avaient pas été reconduites ou alors avaient été considérablement réduites. Pour trouver réponses à ces questionnements, le comité, accompagné de Gregory Durand, a rencontré Mme Chevalier de la HEP et deux de ses collaborateurs pour évoquer le choix des formations et connaître la marge de manœuvre existante, et savoir si une consultation des besoins et envies des enseignant·e·s était envisageable.

Une synthèse des réponses apportées sera bientôt rédigée dans le *Majuscules*.

Suivi des résolutions de l'AVEP1

Il est primordial pour le comité de suivre les dossiers jusqu'au bout, notamment concernant la résolution 2019, initiée par l'AVEP1, « Pour des remplacements de qualité ». Un groupe de travail est en train de se former à la DGEO. La confirmation de Mme la Cheffe du Département nous conforte dans notre besoin de réfléchir à cette question. Le comité souhaitait qu'au moins un membre de l'association accompagne la SPV à ce groupe de travail. C'est chose faite, et la première séance a eu lieu en mars dernier pour fixer les buts de ce groupe de travail.

L'AVEP1 avait également les effectifs de classe dans sa ligne de mire suite à sa résolution 2017 « Pour des effectifs de classe cohérents ». Les premiers chiffres, élaborés par le Département et transmis lors d'un GT LEO en octobre 2019, confirment le fait qu'un certain pourcentage de classes de 1-2P ne suivent pas la norme générale de la fourchette 18-20 élèves par classe. La prochaine réponse du Conseil d'État à l'interpellation de la députée Sylvie Podio donnera une vision claire des effectifs de classe dans le canton de Vaud. Le comité AVEP1 restera extrêmement attentif à ces chiffres et interviendra au besoin avec la SPV. Pour rappel, la SPV demande (même) des effectifs de 16 élèves dans les classes de 1-2P.



Le comité

Daphné Ravera

Maude Aeschlimann

Lucie Lobsiger

Carine Colletti

Gaëlle Gilliéron, présidente

Sandrine Prisi

AVEP2

Association vaudoise des enseignant·e·s du second cycle primaire



Camille Boutiller
Présidente

Le comité

Cette année, le comité s'est réuni à 7 reprises pour travailler sur les problématiques rencontrées au cycle 2. Durant l'absence de la présidente, les membres se sont réparti les tâches qu'elle effectue habituellement. Le comité a été consulté à plusieurs reprises par le Comité cantonal sur diverses thématiques telles que le Cadre général de l'évaluation, l'évaluation en EPS, l'agenda de l'élève et la faisabilité des dispositions légales concernant les 14 périodes minimum d'enseignement du maître ou de la maîtresse de classe en 7-8H. Certains membres ont également fait appel au comité, notamment en lien avec l'inclusion des élèves à besoins particuliers.

Points forts de l'année écoulée

Cette année, l'AVEP2 n'a pas eu l'occasion de rencontrer la DGEO concernant sa prise de position « Problématiques rencontrées au cycle 2 : Constats, demandes et propositions de l'AVEP2 » adoptée lors de l'AG 2019. Nous espérons qu'un rendez-vous avec le Département sera prochainement possible pour discuter de ce texte. Le début de la mise en place du Concept 360° et la question des MER de géographie et d'histoire ont pris beaucoup de place dans les travaux du comité.

MER

À la suite de plusieurs retours des enseignant·e·s témoignant de leur difficulté à utiliser les moyens officiels d'histoire et de géographie, la Direction pédagogique a invité l'AVEP2 à recueillir d'autres témoignages du terrain. Un appel a donc été lancé à l'ensemble des membres. Le comité a eu de nombreux retours, particulièrement en 5-6H. Un article à ce sujet a été publié dans le *Majuscules* du mois de novembre 2019.

Bien-être des enseignants

Suite à l'AG 2019, le comité a retranscrit les points saillants du « World Café » sous forme d'une résolution. Celle-ci sera soumise au vote des membres lors de l'AG 2020. En ces temps où notre profession devient plus difficile, il semble important de demander des soutiens concrets pour préserver les forces vives du corps enseignant.

Cadre général de l'évaluation

En qualité d'association de la SPV, l'AVEP2 a été consultée sur la refonte du Cadre général de l'évaluation. Les membres du comité ont échangé leurs points de vue, puis une discussion a eu lieu lors de la séance des président·e·s des associations de la SPV. L'AVEP2 s'est positionnée en accord avec la position de la SPV. Le comité reste cependant sceptique quant aux réels changements qu'apportera cette refonte. Nous sommes d'avis qu'une réflexion plus profonde sur la problématique de l'évaluation est nécessaire.

Liens avec les membres

Le comité a rédigé deux articles dans le *Majuscules* en lien avec le World Café de l'AG 2019 relatif au bien-être des enseignant·e·s et avec la consultation relative aux MER de géographie et d'histoire.

Le « Café-croissant pédagogique » du 23 novembre sur les relations parents-enseignant·e·s a malheureusement dû être annulé, faute d'inscriptions suffisantes. La thématique sera traitée lors de l'AG 2020. Le comité a proposé aux membres une sortie hors les murs en raquettes à neige le 12 février. Celle-ci n'a malheureusement eu aucune inscription. Vous trouverez les dates de nos différentes séances de comité, les articles et nos dernières news sur [notre site internet](#).

Le comité recrute

Notre comité est encore et toujours à la recherche de nouvelles recrues ! Gaël Kawkiewicz annoncera sa démission lors de l'assemblée générale 2020. Depuis la rentrée académique 2019, il s'est lancé dans une nouvelle formation qui l'oriente vers un autre pan de la profession enseignante et donc une autre association professionnelle. Le comité va donc se retrouver à trois très prochainement. Or, nos statuts stipulent que le comité doit être composé d'un minimum de quatre membres. D'ici deux ans au plus tard, Fabienne Delacoste, actuelle trésorière, prendra sa retraite. Camille Boutillier souhaite également céder sa place à la présidence de l'Association dans les deux années à venir. L'AVEP2 a donc plus que besoin de nouveaux membres pour renouveler son comité ! Pour nous rejoindre, obtenir des compléments d'information, assister à une séance de comité... contactez-nous [par courriel](#).



Comité AVEP2

Fabienne Delacoste

Gaël Kawkiewicz

Camille Boutillier, présidente

Michael Schmutz

AVES

Association vaudoise des enseignants du secondaire I



Grégoire Yersin
Président

Cette année scolaire-ci, de nouveaux membres sont entrés dans le comité d'une manière informelle : il s'agit de Mmes Marlène Salmon et Émilie Fournier. Elles seront élues lors de notre prochaine assemblée. Un grand merci à elles pour leur engagement sans faille durant toute l'année scolaire et leur perspicacité.

Il y aura un changement au sein du comité : en effet, après six ans de présidence, Grégoire Yersin a décidé de quitter son poste. L'AVES existe en effet depuis 2014 et il est temps de laisser place à une autre personne qui présidera l'AVES d'une autre façon en apportant son expérience et ses compétences. Aucun des membres actuels n'est intéressé par la fonction. L'actuel président a eu du plaisir à défendre les degrés du secondaire avec des membres du comité qui ont été précieux pour créer l'association, la faire exister et, surtout, proposer des éléments permettant d'améliorer le quotidien des enseignants et des élèves. Un immense merci à tous les membres du comité qui se sont investis pour faire avancer les causes défendues par l'AVES.

Le comité cherche toujours de nouveaux membres et un·e président·e. L'école vaudoise traverse un moment clé, il y a donc de nombreux domaines qui valent la peine d'être travaillés, améliorés, modifiés. Bienvenue donc à de nouvelles personnes au sein du comité.

Les priorités du comité de l'AVES ont été les suivantes : défendre une maîtrise de classe de qualité permettant au titulaire d'exercer sa fonction dans de bonnes conditions pour les élèves et, pour ces derniers, défendre toutes les mesures et prestations utiles et adéquates pour aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissages et/ou comportementales, apporter de la clarté au dispositif du Concept 360°, défendre la qualité des infrastructures offertes aux enseignants et aux élèves (qualité de l'air des classes par exemple et mesures sanitaires liées au Covid-19).

Cette année scolaire, le comité s'est réuni sept fois. Ses tâches ont été les suivantes : réorganiser le comité de l'AVES et répondre à la consultation du Département au sujet du Cadre général de l'évaluation (CGE).

Pour des questions de timing trop serré, nous n'avons pas pu consulter nos membres, ce que nous déplorons, car ainsi nous ne savons pas ce

qu'ils pensent. Le comité s'est réuni plusieurs fois au sujet de la consultation du CGE et nous avons voté pour chaque élément sur lesquels nous devons nous prononcer. Ensuite, cette prise de position a été défendue par le président lors d'une conférence des président·e·s dédiée à la consultation du CGE. La position défendue par le comité a été envoyée à la DGEO comme d'ailleurs toutes les autres propositions défendues par les comités de toutes les associations de la SPV. Vous recevrez la position défendue par votre comité ainsi que la convocation pour notre prochaine assemblée prochainement.

Une question de fond nous a interpellés plusieurs fois durant l'année et lors des années précédentes. Lors de nos assemblées générales, très peu de membres sont présents. Une dizaine de personnes peuvent-elles donner une légitimité à notre association et à son comité ? Cette question n'a qu'un but : garantir la légitimité des positions de votre association. Nous avons parlé notamment de cette problématique lors d'un comité extraordinaire de l'AVES en présence de Gregory Durand, président de la SPV, et nous en parlerons lors d'une future Conférence des président·e·s pour connaître les pratiques des autres associations de la SPV.

L'AVES se porte bien puisqu'à ce jour, depuis 2014, 128 nouveaux membres y ont adhéré via la SPV. Bravo donc à tous ces membres sans lesquels l'AVES et la SPV ne pourraient pas vivre.

Enfin, nous souhaitons beaucoup de plaisir aux membres du comité suivant dans la tâche de défendre les intérêts des enseignant·e·s et des élèves au sein de la SPV et de pouvoir proposer peut-être d'autres visions que l'actuel comité de l'AVES n'a encore jamais explorées jusque-là. Merci de nous avoir fait confiance durant cette année.

Pour terminer, le comité de l'AVES rappelle qu'il a un urgent besoin de nouvelles personnes en son sein. En cas d'intérêt, merci de vous adresser à [Gregory Durand](#).

Comité de l'AVES

Nadjette Laguécir

Émilie Fournier

Marlène Salmon

Jérôme Cuenoud

Grégoire Yersin, président

Rythmique-Vaud

Section vaudoise de l'Association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze



*Caroline de
Rham
Présidente*

Les bilans annuels se suivent et se ressemblent et, même si le comité a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle trésorière, Myriam Schmid Kohler, il se compose ainsi toujours de trois personnes. Toutefois, suite à la dernière AG (réalisée in extremis avant que les effets du Covid-19 ne paralysent tout), nous avons repris espoir dans la perspective d'un partage des tâches plus solidaire au sein de notre association. La crise de vocations actives oblige le comité à se réinventer et à imaginer une nouvelle manière de fonctionner, davantage en accord avec les réalités de notre époque.

Durant l'année écoulée, nous avons à nouveau mis sur pied une formation continue destinée autant à nous retrouver entre collègues qu'à insuffler de nouvelles idées dans notre enseignement. Le thème des danses collectives nous a semblé excellent pour réunir ces deux objectifs et les participants ont vivement apprécié cette vision des choses. De manière générale, le souci du comité a été de maintenir le lien entre rythmicien·ne·s en faisant circuler toutes sortes d'informations et d'idées susceptibles de nourrir la pratique et de partager notre vision de la profession. Le questionnement relatif au recrutement de nouveaux membres parmi les jeunes enseignant·e·s reste d'une brûlante actualité et le comité réfléchit aux divers moyens d'entrer en contact avec cette relève qui serait précieuse.

La SPV et le SEPS se disent prêts à épauler l'association dans ces démarches, pour autant qu'un nouveau comité puisse se mettre en place pour poursuivre cette tâche, puisque Caroline de Rham et Claire Besençon ont souhaité mettre un terme à leur mandat. Le temps d'arrêt imposé par le Covid-19 favorisera certainement les réflexions individuelles, tant au niveau du fonctionnement de notre association qu'au niveau des personnes prêtes à s'investir pour diriger les opérations : laissons les idées et les initiatives mûrir durant cette jachère forcée, en espérant que la floraison ultérieure nous apporte un souffle nouveau !

Comité de Rythmique-Vaud

Caroline de Rham (présidente), Claire Besençon et Myriam Schmid Kohler

AVEAC

Association vaudoise des enseignant·e·s en activités créatrices



*Frédéric
Guggisberg
Président*

Le comité

Réuni à sept reprises durant cette année, le comité s'efforce d'entretenir les liens avec ses membres, notamment avec la rédaction de la « Lettre aux membres » qui est transmise par mail une à deux fois par an. Il participe aussi activement aux échanges avec le Comité cantonal de la SPV sur des thématiques plus larges.

Durant cette année, Jacqueline Dufour, enseignante à l'EPS d'Oron et de Montreux-Ouest, a rejoint le groupe. Le comité lui souhaite la bienvenue et la remercie de son engagement.

À l'occasion de la prochaine Assemblée générale, Laure Berner et Philippe Etter prendront congé après avoir participé activement à la vie du comité pendant plusieurs années. Le comité les remercie chaleureusement de leur enthousiasme et de leur dynamisme.

En ce qui concerne le soussigné, après avoir assumé la présidence de l'AVEAC durant près de huit ans, il paraît légitime aujourd'hui de laisser les personnes qui suivent ou qui ont suivi la formation PIRACEF s'engager activement dans la défense et la promotion de nos disciplines d'enseignement.

Le président prendra donc congé du comité lors de la prochaine Assemblée générale et transmettra le flambeau à Lysiane Guenat qui reprendra les rênes de l'association. Tous nos vœux de succès l'accompagnent dans cette activité.

Les réflexions menées par le Comité ont permis d'obtenir des avancées significatives, telles que la Décision 146 et la mise sur pied d'une commission « Réflexion globale autour des ACM ». Aujourd'hui la parole doit être donnée à la génération PIRACEF !

Commission « Réflexion globale autour des ACM »

Comme indiqué dans notre précédent rapport d'activité, le Département a entendu la demande de réflexion sur la formation PIRACEF puisqu'une commission a été mise sur pied par la direction pédagogique. Y participent des membres de la DGEO (DP-direction pédagogique, DRH-ressources humaines, DOP-organisation et planification), des membres de la HEP (directeur de la formation, responsables de l'UER Arts et de la formation PIRACEF), des membres du comité de l'AVEAC ainsi que Gregory Durand, président de la SPV.

À ce jour, deux séances ont déjà eu lieu où ont pu être présentés le

plan de formation PIRACEF (par la HEP), les propositions et demandes des enseignant·e·s en matière de formation (par l'AVEAC), ainsi que les directives cantonales en matière de constructions scolaires (par la DOP).

Il s'agit dans un premier temps de faire un état des lieux de la situation qui permettra d'évaluer le contexte général de l'enseignement des ACM, pour ensuite proposer des mesures d'adaptation des contenus et/ou processus de formation.

La valorisation des compétences pratiques et créatives des élèves dans le cadre d'une perspective professionnelle sera abordée dans un second temps.

Toutes ces réflexions permettront ensuite de proposer des pistes d'améliorations pour l'enseignement des ACM dans sa globalité (formation, statut, reconnaissance...)

À noter encore que la HEP a mis en place à l'interne un groupe consultatif de référence (GCR) sur la formation PIRACEF. Le GCR émet des suggestions et des avis sur le contenu de la formation basés sur l'expertise scientifique et/ou professionnelle de leurs membres. L'AVEAC est invitée à y participer, preuve que les responsables de la HEP ont écouté ses demandes, et qu'une réflexion se poursuit aussi de leur côté .

Prolongement de la Décision 146

Actuellement la Décision 146 a été reconduite jusqu'à fin 2020. La question d'un éventuel prolongement d'une année a été discutée et elle sera proposée à la cheffe du DFJC.

À préciser encore que les rencontres de commission, du groupe consultatif de référence ainsi que la date de notre future assemblée générale ont dû être annulées et reportées en raison de la situation exceptionnelle due à l'épidémie du Covid-19.



Comité de l'AVEAC

Frédéric Guggisberg,

président

Philippe Etter

Jacqueline Dufour

Laure Berner

Anne Willommet

Lysiane Guenat

Huguette Galland

Luis Rodriguez

Colin Fontanna

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Jacques Rubattel
Président

En 2019, l'AVEPS a complété son comité. En effet, après les six premiers mois de l'année, qui furent relativement compliqués pour le comité puisque trois postes étaient vacants et pas des moindres, ce dernier est aujourd'hui presque au complet. Un round d'observation obligatoire pour les nouveaux venus que sont Mathias Favez, rédacteur et vice-président, et Anthony Despont, trésorier. Lorsqu'on reprend une tâche comme la leur, tout n'est pas toujours évident au départ, mais ils font preuve d'un bel engagement et s'attèlent avec zèle à leur mission. Bienvenue à eux !

Officialisant l'impulsion donnée en 2018, par la Cheffe du Département, Mme la conseillère d'État Cesla Amarelle, avec qui l'AVEPS collabore depuis le début de son mandat, l'AVEPS a pu faire le bilan de certaines problématiques issues du terrain. S'agissant des sujets abordés, le point de situation des thématiques abordées l'année précédente a été effectué. Il a donc été question d'un enseignement de qualité, de la promotion de l'animation pédagogique, du respect de la loi ainsi que de la valorisation de cette discipline un peu particulière qu'est l'éducation physique. Pour le printemps 2020, lors d'une nouvelle séance, il sera question de chiffres en vue d'un meilleur monitoring de différentes situations du terrain, mais essentiellement de creuser deux thématiques. La première étant un rapport détaillé sur l'animation pédagogique qui a été demandé par la Cheffe du DFJC et la seconde un plan d'action faisant suite à un rapport détaillé sur la situation au secondaire II où la loi fédérale n'est pas pleinement respectée.

Redoublant d'efforts et d'engagement, l'AVEPS a, grâce aux bons rapports avec Mme Cesla Amarelle, intégré le groupe de travail cantonal concernant la gratuité de l'école et ses conséquences suite à l'Arrêt du tribunal fédéral sur la gratuité de l'école. Les réflexions et les débats lors des trois séances qui ont eu lieu ont été vifs de par la diversité des participants, mais le sujet avance gentiment. Pour le moment, les travaux du groupe sont suspendus, le temps que les négociations entre le Canton et les communes reprennent. Dans cet intervalle, la DGEO collabore avec le SEPS sur le socle optimum d'activités hors bâtiment scolaire. Le but est de finaliser la démarche pour la rentrée scolaire 2020. En parallèle, l'AVEPS a lancé un sondage, mais celui-ci n'a pas recueilli un immense succès. Dès lors, il est difficile de se faire une véritable image de l'ampleur des dégâts et des pertes liées à cette décision.

Opportunité oblige, concernant la valorisation de la discipline « éducation physique », un groupe de travail ad hoc a été créé afin de réfléchir à différentes solutions, principalement l'intégration des évaluations en éducation physique dans les documents officiels. Actuellement encore en discussion et en projet, nous espérons vivement pouvoir avancer plus concrètement d'ici la rentrée 2021.

Natation, ski de fond, ski, snowboard, tennis de table, unihockey, volleyball, football, handball, athlétisme et course d'orientation sont les sports pratiqués par nos élèves de 7^e à 11^e des différents établissements du canton afin de vivre une compétition entre pairs dans un esprit de découverte et de fair-play. Un des buts de cette douzaine de journées cantonales est de se qualifier pour la Journée suisse du sport scolaire qui se déroule chaque année dans un canton différent et qui regroupe près de 3000 élèves. Organisées principalement par des maître·sse·s d'éducation physique et des clubs sportifs, ces journées cantonales permettent de créer un lien supplémentaire entre l'école et les clubs et sont une plateforme privilégiée pour la pratique et le développement du sport des jeunes du canton de Vaud.

Avec enthousiasme et détermination, via notre responsable promotion et publicité, notre association tâche de faire un peu de promotion et recherche de nouveaux membres. Un concours de corde à sauter, permettant de gagner une montre Garmin, a été organisé lors des journées cantonales de formation continue et nous avons bon espoir dans notre concept de parrainage entre anciens et nouveaux MEP.

Vive l'éducation physique ! Vive le sport ! Vive l'AVEPS !



Comité de l'AVEPS

Mathias Favez
Jacques Rubattel, président
Lori Bovard
Guillaume Girod
Anne Guignard
Anthony Despont
Raphaël Roubaty

ESV

Enseignants spécialisés Vaud



*Marie-France
Fillettaz
Présidente*

Cela fait plus de deux ans maintenant que l'association, rebaptisée ESV représente les intérêts de l'ensemble des enseignants spécialisés du canton, c'est-à-dire des secteurs public et parapublic. Elle participe aux réflexions sur l'école à visée inclusive tout en étant à l'écoute des besoins et revendications des enseignant·e·s travaillant en institution.

Comité

Cette année, le comité s'est réuni à 10 reprises pour travailler sur diverses problématiques en lien avec la pédagogie spécialisée. Les discussions sont riches et porteuses de projet grâce aux parcours variés et à l'expérience des membres du comité. Celui-ci se compose actuellement de 5 membres :

- Sophie Conne, enseignante spécialisée de mesures ordinaires en classe R à Rolle et membre du Comité cantonal ;
- Marie-France Fillettaz, enseignante spécialisée de mesures ordinaires « renfort pédagogique » à Écublens et présidente ;
- Émilie Lambelet, enseignante spécialisée au Centre médico-pédagogique du Châtelard (SPJ) à Lausanne ;
- Éric Michel, enseignant spécialisé de mesures ordinaires « renfort pédagogique » à la Tour-de-Peilz ;
- Claire-Lise Saudan, enseignante spécialisée SPS au sein de la Fondation de Vernand, région Venoge-Lac et caissière.

Cette fin d'année 2020 va sonner le départ à la retraite de deux des membres du comité. Ce dernier est donc plus que jamais à la recherche de personnes motivées à le rejoindre et à l'étoffer.

Concept 360° et LPS

La présidente a pu participer à deux rencontres du comité de travail du Concept 360° avec le président de la SPV. Par la suite, le comité a rencontré les membres du SESAF à deux reprises en 2019 pour leur apporter son expertise du terrain, ses questionnements et revendications en lien avec l'entrée en vigueur de la LPS et la mise en œuvre du Concept 360°. Toutes et tous ont participé aux diverses consultations et débats sur ce concept de l'école à visée inclusive. La présidente fait également partie d'un groupe de travail sur le Cadre général de l'évaluation en lien avec les élèves à besoins particuliers. L'ESV a également participé à des séances proposées par la CellCIPS et au bilan des MATAS.

À la rencontre des institutions spécialisées

Soucieuse de représenter au mieux l'intérêt de l'ensemble de ses membres, l'ESV est allée à la rencontre des institutions spécialisées et plus particulièrement des collègues enseignant·e·s spécialisé·e·s. Dans ce cadre, des rencontres ont eu lieu avec les enseignants du Centre pédagogique pour handicapés de la vue (CPHV) et les enseignant·e·s de la Fondation Renée Delafontaine (FRD). Le comité a également accueilli, lors de ses séances, des enseignant·e·s spécialisé·e·s qui souhaitaient lui exposer leurs situations professionnelles.

9^e Journée pédagogique

La traditionnelle Journée pédagogique à Crêt-Bérard intitulée « Face à la diversité, comment répondre à tous les besoins ? » a une nouvelle fois intéressé plus de 140 enseignant·e·s spécialisé·e·s et ordinaires de tout le canton. Le comité d'organisation a proposé une journée en plénière avec des intervenants du terrain. Les participant·e·s ont pu s'immerger dans la psychologie positive, en ont appris plus sur les quatre piliers de l'apprentissage, ont découvert la pédagogie d'expression Ludocréative. À cette occasion, il a été proposé de faire la connaissance d'enseignants d'horizons différents qui ont proposé leurs outils lors d'un speed-dating animé par Alain Ghiringelli. Le comité remercie sincèrement les organisateur·rice·s de cette journée Stefania Klemm, Émilie Lambelet, Éric Michel et Marie-France Fillettaz. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux pour la 10^e !

Assemblée générale 2019

L'assemblée générale s'est déroulée en novembre au Châtelard, mais n'a pas attiré beaucoup de membres. Il a été longuement discuté des conditions de travail et des grandes disparités entre les différentes institutions ou lieux de travail. Le SESAF a pris conscience des disparités salariales entre les deux secteurs (public et parapublic) et de la fuite des enseignant·e·s spécialisé·e·s diplômés vers l'État. Suite à ces discussions, nous avons pris la décision à l'unanimité des personnes présentes de créer un groupe de réflexion sur les conditions de travail des enseignants spécialisés. Celui-ci sera chapeauté par Émilie Lambelet, membre du comité.

Projets en cours

À l'heure actuelle, le groupe de réflexion sur les conditions de travail s'est réuni une fois en début d'année, afin de préparer une rencontre avec les membres de l'AVOP, qui a eu lieu le 11 mars dernier.

La présidente devait se rendre à la HEP pour rencontrer les étudiants du master en enseignement spécialisé mi-mars, mais cette rencontre a été reportée à une date ultérieure.

L'apéritif pédagogique que nous souhaitons proposer en avril a également été reporté.

En raison du report du Forum pédagogique de la SPV en octobre 2020, la 10^e Journée pédagogique n'aura pas lieu comme traditionnellement en octobre. Le comité d'organisation réfléchit à une autre date.

Nous avons des projets plein la tête et souhaitons que ceux-ci puissent se réaliser. Nous souhaitons défendre vos intérêts au mieux. Si vous souhaitez que l'ESV puisse continuer à le faire, rejoignez le comité ! Il en va de sa survie et de celle de toute notre association !



Comité de l'ESV

Sophie Conne

Claire-Lise Saudan

Marie-France Fillettaz, présidente

Éric Michel

Émilie Lambelet

AVESAC

Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil



Valérie Pitteloud
Présidente

Le comité

Cette année le comité est composé de six membres. Sandra Colaone, René-Luc Thévoz, Monica Coelho, Aline Favrat, Fanny Conus ont reconduit leur engagement pour une année. Valérie Pitteloud a assuré la présidence.

Début janvier 2020, cinq membres annoncent leur souhait de démissionner du comité au mois de juin 2020. Il est alors décidé d'organiser une assemblée générale rapidement au mois d'avril 2020 afin de faire part aux membres de l'association de l'urgence à trouver une relève pour assurer le fonctionnement du comité. Une annonce à ce sujet a aussi été publiée dans le *Majuscules* du mois de mars 2020.

La situation est vraiment préoccupante, car la pertinence de notre association est démontrée par la présence nombreuse de nos membres, mais aussi d'enseignant-e-s non membres, lors de nos assemblées générales et des formations continues que nous avons organisées ces dernières années.

Cette assemblée générale ayant dû être annulée en raison du confinement demandé par les autorités fédérales, elle est reportée à cet automne.

2019-2020

Au mois de novembre 2019, le comité de l'AVESAC a organisé une demi-journée de formation continue consacrée à l'enseignement des disciplines dites non linguistiques en structure d'accueil (DNL). En janvier 2020, il a rencontré la direction de la DGEP pour parler des différentes formes d'accueil dans l'enseignement post-obligatoire. Il aurait dû rencontrer les responsables de l'UMA (Unité Migration Accueil) au mois d'avril afin de parler de l'avancée des travaux au niveau de la DGEO de cette unité.

Formation continue consacrée aux DNL

Le 13 novembre 2019, le comité a organisé une formation continue consacrée à l'enseignement des disciplines dites non linguistiques en structures d'accueil. Elle se présentait en deux temps :

Une première partie théorique avec une conférence de M. Laurent Gajo, directeur de l'École de langue et civilisation françaises à l'Université de Genève, dans laquelle il a montré à quel point la langue était présente partout dans nos enseignements.

Dans un deuxième temps, trois enseignant·e·s ont témoigné de leur travail auprès des élèves d'accueil : une enseignante en arts visuels, un enseignant de sport et un enseignant de mathématiques. Plus que de parler de l'entrée dans la langue que permet leur pratique spécifique, ils ont mis l'accent sur la spécificité de l'enseignement auprès des élèves en accueil, bien différent de celui auprès de ceux qui ont suivi leur scolarité en Suisse.

Un article du *Majuscules* du mois de janvier a présenté cette formation.

Rencontre DGEP

Le 27 janvier 2020, trois membres du comité, accompagnés par Gregory Durand, ont rencontré la direction de la DGEP et ont abordé les thématiques suivantes :

- l'offre et l'organisation des cours intensifs de français (CIF) au sein des gymnases et des écoles professionnelles ;
- l'avenir des classes d'accueil du post-obligatoire, le rapport intermédiaire du groupe de travail « Accueil » de l'EDT et le calendrier des prochaines étapes ;
- la représentation de la DGEP au sein de l'Unité Migration Accueil (UMA) du DFJC ;
- la PAI : quel est le bilan de la première année ? Quelles évaluations sont disponibles ? Poursuite de ces projets sous quelles formes ?

UMA

Cela faisait une année que nous avons rencontré les personnes à la tête du projet de l'Unité Migration Accueil (UMA). À ce moment-là, elle en était à ses balbutiements et le comité a suivi avec attention l'avancée des travaux dans leurs diverses missions.

Au mois de janvier, le comité de l'AVESAC a souhaité avoir une présentation générale des différentes missions mises en œuvre au sein de l'UMA afin d'avoir une vue globale de ses activités et de pouvoir conseiller au mieux ses membres.

Le rendez-vous était prévu à la fin du mois d'avril 2020. Mais ce dernier a été évidemment annulé en raison de la situation due au Covid-19 et est reporté à une date qui n'est pas encore connue.

Divers

L'AVESAC soutient la plateforme Papyrus Vaud. Ce projet vise à régulariser les travailleuses et travailleurs sans-papiers dans le canton de Vaud, entre autres par le biais d'une pétition adressée au Conseil d'État vaudois qui peut être signée sur [le site Papyrus](#). Si ce projet a

rencontré un vif succès dans le canton de Genève, il peine plus dans le nôtre. Le comité va continuer de soutenir cette action qui n'en est qu'à ses débuts et qui va se poursuivre. En effet, comme le montre bien la situation de crise liée au Covid-19, les enfants des familles sans statut légal sont particulièrement touchés par la précarité. À ce sujet, l'AVESAC a également soutenu la lettre ouverte adressée aux autorités fédérales, cantonales et communales du Canton de Vaud : « Les personnes sans papiers doivent elles aussi être protégées ! » Cette lettre est disponible sur [le site du CSP Vaud](#).



Comité de l'AVESAC

Sandra Colaone

René-Luc Thévoz

Monica Coelho

Aline Favrat

Valérie Pitteloud, présidente

Fanny Conus (absente de la photo)

AAVI

Association des assistant·e·s vaudois·e·s à l'intégration



Luc Viand
Président

Après plusieurs mois de préparation, l'AAVI-SPV a officiellement vu le jour le 12 novembre 2019 à l'occasion d'une assemblée générale constitutive fort bien fréquentée avec, en seconde partie, une animation proposée par la talentueuse conteuse Alix Noble Burnand. L'entrée d'une nouvelle association au sein de la SPV a été conduite à l'initiative de plusieurs assistant·e·s à l'intégration membres de la SPV qui souhaitaient s'organiser de manière plus structurée pour que la voix des assistant·e·s à l'intégration puisse être mieux entendue encore. Plusieurs membres de ce groupe de travail ont ainsi été élus lors de l'assemblée précitée.

Le comité de l'AAVI a commencé à travailler sur ses lignes directrices pour les prochaines années. Si l'AAVI se préoccupe au plus haut point de la question du statut et des conditions de travail des assistant·e·s à l'intégration, notamment en participant à des rencontres avec l'employeur ou par différents courriers auprès de l'État, il a semblé rapidement évident que la construction de cette nouvelle profession devait s'appuyer sur certains fondamentaux. Pour le comité de l'AAVI, par exemple, la question de la formation initiale et continue est une priorité qu'elle souhaite explorer de manière pointue, ceci en partenariat évidemment avec la HEP et l'employeur SESAF.

Une assemblée générale de l'AAVI devait avoir lieu ce printemps, notamment pour faire le point sur la seconde phase de contractualisation des assistants à l'intégration. L'actualité en a décidé autrement. Un prochain rendez-vous devrait ainsi être fixé cet automne.

Le comité tient à remercier toutes les personnes qui ont rendu possible la création de l'AAVI. Elles se reconnaîtront !

Enfin, le comité de l'AAVI se réjouit d'avoir pu entrer dans la grande famille de la SPV dont les valeurs correspondent pleinement aux priorités de cette jeune association, soit la détermination, l'écoute du terrain et la force de proposition.

Comité de l'AAVI

Luc Viand, président

Tracey Feiss

Frédérique Schneider

Céline Käser

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV



Agnès Schaub
Présidente

Vente 2020

Merci aux 6 classes qui se sont impliquées cette année. Les élèves ont vendu du mimosa pour 5629 francs. C'était 10 classes de moins que l'année passée. Malheureusement 2 grands vendeurs ont renoncé à la suite des nouvelles directives sur les subsides des camps.

Le conseil de fondation remercie particulièrement toutes ces classes fidèles et leurs enseignant·e·s qui ont pris le temps de participer activement à notre action. Les classes peuvent garder 10% du résultat de leur vente, et c'est toujours appréciable. Ceci devrait encourager les enseignant·e·s qui hésitent !

Aides

En 2019, la fondation a pu honorer 45 demandes d'aides individuelles (entre 50 et 300 francs chacune), cela fait 20 de moins que l'année précédente. Nous avons en effet moins de demandes pour les camps, mais nous aidons beaucoup dans d'autres domaines. Nous continuons à soutenir le Théâtre des Lutins, notre coup de cœur.

N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves dans le besoin, de soutien pour payer des vélos, du sport, et autres.

Les infirmiers·ières scolaires devraient avoir notre formulaire d'aide. Il est également téléchargeable depuis notre site internet.

Actualité, conseil de fondation

Notre conseil de fondation se compose de Marie, Caroline, Yves et Agnès. Nous nous voyons uniquement s'il y a des demandes, nous avons également optimisé les comptes pour payer moins de frais. Et nous allons essayer de revoir nos objectifs suite à la diminution des vendeurs. Si vous avez des idées à nous proposer elles sont les bienvenues.

Yves Froidevaux
Agnès Schaub (présidente)
Marie Jeanneret
Caroline Vuillemin

Secrétariat général



Yves Froidevaux
*Secrétaire général
de la SPV*

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du secrétaire général de la SPV.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général. Ce dernier a eu une centaine d'entretiens/accompagnements avec des membres, alors que les appels téléphoniques et courriels se comptent en plusieurs centaines.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le secrétaire général, il convient notamment de relever :

- la participation, en qualité de président (2019), à la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'État ;
- le travail spécifique effectué auprès des enseignant·e·s spécialisé·e·s, notamment au sein de la Commission paritaire professionnelle de la Convention collective de travail du secteur social subventionné ;
- la participation à différents groupes de travail du DFJC ;
- la rédaction d'articles pour la nouvelle formule de *Majuscules*, notamment la rubrique « La minute syndicale ».

Participations diverses

Enfin le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des président·e·s ;
- aux Assemblées des délégué·e·s de la FSF ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- au GT LEO/suivi de la scolarité ;
- à une séance de présentation de la SPV auprès des étudiants de la HEP ;
- à des séances de comité d'associations de la SPV ;
- à la cérémonie de remise des diplômes HEP ;

- à un accueil café-croissant à la rentrée des étudiants HEP ;
- à des rencontres avec la direction de la HEP ;

- à des négociations sur différentes thématiques ;
- à la vérification des comptes de la FSF.

Dispositif Covid-19

Dès le 16 mars 2020, jour de la fermeture des écoles en raison de la pandémie du Covid-19, le secrétariat général de la SPV a mis en place un dispositif « extraordinaire » pour accompagner ses membres et répondre à leurs multiples sollicitations :

- des informations en continu sur une page spécifique de notre site internet avec de nombreux documents préparés par la SPV, notamment en matière de droit du travail ;
- une permanence 7j/7 par courriel pour répondre à toutes les questions spécifiques des membres ;
- une lettre d'information, hebdomadaire en principe, pour analyser les décisions prises par les autorités, conseiller les membres, répondre à leurs questions générales et faire remonter toutes les difficultés (et les réussites) du terrain.

En parallèle, le secrétariat général a continué à répondre à toutes les questions « ordinaires » de membres et à les accompagner dans la diversité des situations rencontrées, notamment pour la rentrée prochaine. Pendant toute cette période, il a été par contre plus difficile de le contacter par téléphone en raison de la gestion décentralisée des permanents de la SPV et une quantité de travail hors norme.

Enfin, le secrétaire général tient à remercier chaleureusement la secrétaire de la SPV, Marie Jeanneret, pour son engagement sans faille en faveur de la SPV et pour la grande qualité de son travail.



SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30

www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch